

La Gazette des Mousquetaires de l'Ufo

Ovni-pile je gagne, Ovni-face tu perds

Numéro 91 du jeudi 1er juillet 2021

Gwion Coat ar Roc'h



Dédié à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent ou ont recherché
passionnément la Vérité

I – Nous sommes en l'année 2021, peut-on espérer la fin du secret Ovni's?
Ce qui m'étonnerais fort ! (G.C)



Collectif d'intervenants sur le Phénomène OVNI.
18 Rue des Garibaldiens
31770 Colomiers
ccipofane@gail.com

Toulouse le 25 juin 2021.

Cette lettre a été envoyée pour copie aux :
Ministre des Armées - Madame Florence Parly.
Ministre de la Culture - Madame Roselyne Bachelot.
Ainsi qu'à l'ensemble des médias presse - radios
TV - supports numériques divers.

Monsieur le Président de la République.

Résumé

Cette lettre fait suite à celle envoyée au Président Nicolas Sarkozy par un collectif ufologique en 2008 (1) et aux réunions de la commission aéronautique 3AF SIGMA avec l'État-major depuis 2010 (2). Ces initiatives françaises ayant reçu un accueil professionnel et intéressé, notre démarche correspond donc à une question réelle et répétée du grand public. Nous soulignons les enjeux majeurs concernant la problématique OVNI et les bénéfices pouvant résulter d'une politique de transparence.

Le Collectif d'Intervenants sur le Phénomène OVNI (le CIPO), regroupant une quinzaine d'associations, groupes d'études et médias spécialisés ainsi qu'une trentaine de chercheurs indépendants, est une initiative citoyenne ayant pour but de promouvoir un traitement sérieux, scientifique et transparent du phénomène OVNI en France. Nous demandons que :

- * les organismes officiels ou services d'État déclassifient et conservent (3) toutes les archives concernant les phénomènes OVNI et OANI (4) en France,
- * les communautés scientifiques engagent des travaux sur le sujet et les rendent publics,
- * les médias grand public organisent des débats sérieux et constructifs, respectueux du sujet et des témoins,
- * la recherche ufologique française indépendante soit davantage soutenue.

Définition

Des phénomènes aérospatiaux atypiques sont massivement signalés depuis des décennies sur tous les continents, y compris en Europe et en France, et sont en progression constante (5). Une majorité d'entre eux trouvent des explications conventionnelles : phénomènes météorologiques ou

astronomiques, confusions avec des engins volants classiques (avions, hélicoptères, drones, lanternes célestes, modélisme, cerfs-volants, fusées...) ou atypiques, canulars...

Cependant, une proportion significative d'entre eux (nommés OVNI ou PAN) demeurent inexpliqués car ils affichent des tailles, formes et performances aériennes radicalement incompatibles avec les standards aéronautiques officiels. Les faits sont documentés par des témoignages crédibles et récurrents, des archives de presse, des rapports militaires déclassifiés et des comptes-rendus de spécialistes de l'aérospatial (pilotes, radaristes, météorologues et astronomes...). Une liste non exhaustive de cas figure en annexe.

Dans certaines situations, ces engins montrent des performances sans commune mesure avec les meilleures de nos capacités techniques, actuelles et prévisibles : tailles et/ou vitesses extrêmes, vols stationnaires suivis d'accélération fulgurantes ou instantanées, passage du mur du son sans générer de bang supersonique, virages à angle aigu, formes non aérodynamiques et ne présentant pas d'éléments de propulsion ou de sustentation, perturbations électriques ou électromagnétiques (6), OANIS...

Parmi les multiples archives disponibles en France ou dans d'autres nations, des cas majeurs montrent la réalité du problème dans tous les milieux physiques et tous les territoires. Des analyses statistiques et historiques soulignent une surreprésentation des cas sur les sites pollués, très peuplés ou à proximité d'installations nucléaires.

En dépit de ces éléments factuels (*et non exhaustifs*), nous constatons et déplorons que le phénomène OVNI ne soit pas traité à la hauteur des besoins de la recherche en ce domaine.

On peut aussi remarquer que les cas historiques sont rarement officiellement abordés. Ils sont soit minimisés soit classés confidentiels, secrets ou très secrets (8). Les rares médias traitant le sujet le font généralement de manière superficielle ou ironique (*bien que certains articles de presse sérieux et professionnels sur le sujet commencent à apparaître en France*). Il en résulte que l'immense majorité des témoins d'OVNI ne souhaite pas s'exprimer publiquement.

Les enjeux de la problématique OVNI

Les incursions d'aéronefs inconnus dans nos espaces aériens posent évidemment un problème de sécurité, d'autant plus préoccupant quand ces appareils présentent des capacités évasives hors normes. L'hypothèse de technologies révolutionnaires développées par une nation étrangère reste envisageable mais n'a jamais pu être vérifiée. Elle se heurte également à la répétitivité des phénomènes observés dans le monde entier sur une période de plus de 70 ans. De même, les théories psychosociales imaginant que les observations d'ovnis seraient imputables à des influences de la science-fiction, des troubles psychologiques, des hallucinations ou des contagions médiatiques ne sont pas des modèles scientifiquement reconnus et crédibles pour expliquer les témoignages de masse, les traces physiques au sol (9), radars et photographiques.

L'examen scientifique des données existantes et dé-classifiables met en évidence l'intérêt que peut représenter une technologie non polluante pouvant générer une énergie supérieure à celle d'un parc nucléaire (10), sans pollution et dans un format réduit, contrairement à l'utilisation de carburants fossiles dévastateurs écologiquement pour notre planète.

D'autres perspectives, tout aussi importantes, se profilent : « *L'hypothèse extraterrestre est de loin la meilleure hypothèse scientifique ; elle n'est certes pas prouvée de façon catégorique, mais il existe en sa faveur de fortes présomptions, et si elle est exacte, elle est grosse de conséquences* », conclut le rapport COMETA, publié en 1999 par des généraux et scientifiques français. En effet, en cas de découverte ou de contact avec des intelligences exogènes, les implications culturelles, religieuses, philosophiques, scientifiques changeraient probablement la face du monde. Une réflexion de haut niveau porte notamment sur la nature de notre réalité, le rôle de la conscience dans la façon dont celle-ci nous apparaît, et les possibles liens avec les implications philosophiques de la physique quantique.

Le contexte international

En dépit de certaines initiatives publiques (création du GEPAN en 1977) ou privées (rapport COMETA, SIGMA) qui furent saluées à leurs époques, la France reste actuellement en marge des

récentes évolutions internationales du dossier OVNI. Certains médias français commencent juste à aborder le sujet, sous la poussée des événements se produisant aux États-Unis. Des débats techniques débutent entre spécialistes du renseignement, professionnels de l'aérospatial et scientifiques (11).

Une inflexion majeure de politique se produit aux États-Unis depuis 2017. Des pilotes parlent régulièrement, à « *visage découvert* », de leurs rencontres d'OVNIs vécues en vol. Les faits, confirmés par des vidéos (par exemple les cas FLIR1, Gimbal, Go Fast, Uss Omaha...) et des mesures techniques, sont officiellement reconnus comme inexplicables par les autorités, comme l'US Navy et le Pentagone. Parallèlement, de grands médias américains (New York Times (12), The Washington Post, Popular Mechanics, Fox News, CNN, CBS...) engagent des investigations poussées concluant à la réalité du phénomène OVNI. Ces initiatives sont soutenues par des politiques de premier plan comme le sénateur du Nevada Harry Reid, ainsi que l'actuel sénateur de Floride et président de fait du Comité restreint au renseignement Marco Rubio, par John Ratcliffe (ancien directeur du Renseignement National), par l'action d'importants groupes privés (To The Star Academy of Arts & Science) et par les travaux de groupes d'études scientifiques (Scientific Coalition for UAP studies). En 2020, le Sénat américain vote la création d'une cellule de travail sur les phénomènes aériens non identifiés du Pentagone (UAPTF) avec pour mission de présenter un rapport officiel sur la situation. Nous notons par ailleurs que la Chine engage des investigations poussées sur le sujet OVNI, par exemple en soutenant des groupes ufologiques privés et par le biais d'outils techniques et astronomiques conséquents.

Historiquement, les agences gouvernementales ou militaires, les professionnels de l'aérospatial ou les médias ayant agi avec transparence ont toujours reçu en retour des marques de respect, des encouragements et des félicitations.

Tout ceci représente une opportunité exceptionnelle pour que vous, décideurs, actiez, au niveau du grand public, la réalité du phénomène OVNI, car nos concitoyens ont le droit d'être informés afin d'appréhender au mieux le changement de paradigme lié au fait que nous ne serions pas seuls dans l'univers et, ainsi leur permettre de davantage comprendre le monde dans lequel nous vivons.

Il serait également souhaitable que la France ne prenne pas de retard dans la nouvelle course technologique s'opérant actuellement entre les autres grandes puissances de notre planète.

En vous remerciant pour l'intérêt et la suite favorable que vous porterez à notre démarche.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de nos salutations respectueuses.

CIPO France

Annexes Historiques

Exemples de cas français

Extraits d'archives répertoriées en France :

- Les centaines de témoignages signalant des engins inconnus en France pendant l'hiver 1954 (13),
- Un objet non identifié survolant pendant plusieurs heures l'aéroport d'Orly pendant la nuit du 17 au 18 février 1956 (alternant vols stationnaires et accélérations, mesurées au radar, permettant d'atteindre environ 2400 km/h en quelques secondes, une performance cumulée toujours non répliquable de nos jours) (14),
- Les déclarations du Ministre des Armées Robert Galley en 1974 reconnaissant la problématique ovni(15),
- Les observations atypiques accompagnant la rentrée atmosphérique du 5 novembre 1990 (16),
- Les rapports de gendarmes signalant des engins à hublots le 31 mars 1993 en Isère,

- L'affaire des "drovnis" survolant les centrales nucléaires françaises entre novembre 2014 et janvier 2015 (17),

- Les témoignages de pilotes civils et militaires (Jean-Charles Duboc, Jean-Pierre Fartek, Raymond Galibert, René Giraud, Jean-Gabriel Greslé, Jack Krine, Daniel Michaud...), tous décrivant des engins aux formes, tailles ou performances incompatibles avec l'aéronautique officielle.

Cas d'ovnis rapportés par des pilotes étrangers

À l'échelle mondiale, le rapport de Dominique Weinstein {Unidentified Aerial Phenomena, 80 years of pilot sightings, 1916-2000) recense 1.300 observations d'OVNIs rapportées par des pilotes. Quelques exemples d'épisodes marquants, recensés dans cette base ou d'autres :

* Foo fighters. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, des sphères métalliques ou des boules colorées, d'origine inconnue, pourchassent des avions à très forte vitesse, avec une forte manœuvrabilité et des comportements intelligents. Les faits sont rapportés dans des articles du journal New York Times (18) et des rapports d'aviateurs alliés (19) ou des forces de l'Axe sur plusieurs continents. Or, à ce jour, l'aéronautique officielle ne saurait toujours pas produire des boules volantes capables de dépasser des avions de chasse.

* Pendant l'été 1947, une vague sans précédent d'observations massives de disques et sphères volants non identifiés, d'apparence métallique, est rapportée par la presse dans tous les États américains, et ponctuellement au Canada, Mexique et Brésil (20). Les faits sont décrits par des individus isolés, des familles, des groupes et parfois même des foules (21). Parmi eux se trouvent des scientifiques, des ingénieurs, des météorologistes, des agents dépositaires de la loi et des notables (22). Des pilotes témoignent également. Le 24 juin 1947 l'aviateur Kenneth Arnold, décrit un groupe de 9 objets volants aux formes atypiques, se déplaçant à une vitesse estimée de 2000 km/h (soit 2 fois plus que l'avion à réaction le plus rapide de l'époque). Ce témoignage fut le plus médiatisé. S'y ajoutent les récits de pilotes vétérans comme Richard Rankin, Byron Savage, Augustin Fernandez, Emil J. Smith (23)...

* D'autres cas de rencontres d'OVNIs lors de vols sont rapportés par des pilotes dans les années suivantes : Thomas F. Mantell, 7 janvier 1948 / Clarence S. Chiles et John B. Whitted, cigare comportant des hublots, 24 juillet 1948 / George F. Gorman, poursuite d'une boule lumineuse très rapide et irradiation constatée de l'avion, 1er octobre 1948 / William B. Nash et William H. Fortenberry, formation alignée de 8 disques volants, effectuant un virage sec à vitesse extraordinaire, 14 juillet 1952 (24) / Lieutenants-colonels John L. McGinn et John R. Barton, approchés par 3 triangles volants évoluant à forte vélocité, 24 juillet 1952 (25).

* Affaire du carrousel de Washington. Le 19 et 20 juillet 1952, des centaines de témoins décrivent des lumières se déplaçant au-dessus du Pentagone, de la Maison Blanche et du Capitole. L'aéroport civil de Washington identifie plusieurs échos radar. Les phénomènes réapparaissent le 26 et 27 juillet, puis début août. Des opérateurs radar de la base militaire d'Andrews détectent des objets non identifiés se déplaçant jusqu'à 11 200 km/h (soit environ 8 fois le record de vitesse mondial pour un avion de l'époque, fixé par le moteur-fusée Bell-XI en 1947) et changeant brutalement de trajectoires. Des avions de chasse sont envoyés en vain pour les intercepter. Sous pression journalistique, l'US Air Force, lors d'une conférence de presse du 29 juillet 1952, explique les événements par un phénomène naturel d'inversions de températures (cumul de couches d'air chaudes et froides, susceptibles de générer des mirages et faux échos radars). L'hypothèse est contestée par des scientifiques et radaristes. Dans un rapport publié en 1969 (26), l'US Air Force reconnaît finalement que ces événements ne pouvaient être des « inversions de températures ».

* Extension mondiale des observations.

Contrairement à certaines idées reçues, les observations d'OVNIs ne se produisent pas qu'aux États-Unis. Dès le début des années 1950, des témoignages massifs proviennent de tous les continents. Pendant l'année 1954, des centaines d'articles de presse signalent des rapports d'objets volants en formes de cigares, d'œufs ou de disques majoritairement en France, en Italie et ponctuellement dans d'autres pays européens, dans certains cas devant des groupes ou des foules. Le 27 octobre 1954, environ 10.000 spectateurs assistant à un match de football au stade Artemio à Florence signalent deux disques volants zigzaguant dans le ciel (27). Des observations de pilotes remontent également du monde entier. Quelques exemples sur le continent africain : en mars 1952, à Elizabethville, en

République démocratique du Congo, le commandant Pierre poursuit avec son avion deux soucoupes volantes survolant des mines d'uranium (28). Le 25 mars 1953, à Nouasseur, au Maroc, l'équipage d'un avion C-47 décrit des manœuvres en spirales et en cercles d'un OVNI (29). Le 5 mars 1954, toujours sur la base aérienne de Nouasseur, un équipage d'avion KC-97 est dépassé par un phénomène lumineux non identifié (30) et le 12 mars un pilote poursuit un OVNI avec un avion F-86 (31). Le 16 août 1954, une boule verte survole la ville de Tananarive, à Madagascar, en provoquant des pannes d'électricité et en affolant des animaux (32). Dès cette époque, des rapports proviennent également d'Asie. Le 5 août 1952, sur l'aéroport d'Haneda, au Japon, un objet circulaire et brillant est observé, capté au radar et pris en chasse (33). La même année, une quinzaine d'observations d'OVNIs par des pilotes sont recensées en Corée du Sud, Corée du Nord et Japon (34).

Au vu de leur nombre, il serait fastidieux de lister toutes les observations mondiales d'OVNIs par des pilotes d'avions ou d'hélicoptères. Parmi quelques épisodes marquants :

* La « *Nuit des OVNIs* », Brésil, 19 mai 1986. Une vingtaine d'OVNIs sont vus et détectés par des radars. Perturbant le trafic aérien, ils sont poursuivis par des avions de chasse dans plusieurs États du Brésil. Le 23 mai, les faits sont dévoilés lors d'une conférence de presse à Brasilia où interviennent militaires, pilotes et aiguilleurs du ciel. Le ministre des Forces Armées Aériennes brésiliennes et le général de l'Armée de l'Air Octávio Julio Moreira Lima confirment les événements. La chronologie et les comptes rendus sont publiés (35). Objets lumineux, changeant de couleur, parfois en formation supérieure à 10, avec des vitesses lentes à supersoniques...

* La vague belge, de 1989 à 1991. Pendant cette période, des observations de triangles noirs pourvus de lumières et volant à basse altitude sont massivement rapportées en Belgique. Décrits généralement comme des objets d'environ quinze mètres de long, dotés de phares projetant des faisceaux lumineux très intenses, ils peuvent alterner vols stationnaires, survols lents et fortes accélérations. 2000 témoignages sont recueillis par l'association ufologique SOBEPS (36). L'avion furtif américain F-117 fut soupçonné d'être impliqué, mais ses performances ne le permettent officiellement pas (il volait à une vitesse minimale de 300 km/h et maximale de 1000 km/h). La nuit du 30 au 31 mars 1990, de nombreux témoins, dont des gendarmes, observent des objets volants changeant de couleur, dont les échos sont enregistrés par plusieurs stations radar. Deux chasseurs F-16 décollent pour intercepter les OVNIs (37), sans succès car ces derniers effectuent des manœuvres évasives en changeant brutalement d'altitude (38). Au cours d'une conférence de presse, le colonel Wilfried de Brouwer, commandant les forces aériennes belges, explique que de telles manœuvres générerait normalement des chocs de 30 à 40 G, soit largement plus que ce que peut supporter un pilote.

* Phénomènes aériens géants

Dans certains cas sont relatés des objets inconnus de plusieurs centaines de mètres de long, voire dépassant le kilomètre. Le 17 novembre 1986, sur le vol 1628 reliant Reykjavik à Anchorage, le capitaine japonais Kenju Terauchi et d'autres membres d'équipage déclarent avoir croisé trois OVNIs, dont un discoïdal d'une taille supérieure à celle d'un porte-avion (39). Le 23 avril 2007, le capitaine Ray Bower, pilote de ligne de la compagnie Aurigny, aperçoit deux OVNIs. Le plus gros est estimé à 1,6 km de long (40). Les objets sont repérés au radar et par un autre pilote. Le 13 mars 1997, au-dessus de la ville de Phoenix, États-Unis, un phénomène aérien d'une taille supérieure à un kilomètre, en forme de V, aux contours marqués par des lumières, est vu par des centaines de témoins. Plusieurs vidéos en témoignent. L'hypothèse officielle de fusées éclairantes n'a pas convaincu en raison de la position stationnaire du phénomène. Par comparaison, l'avion le plus long au monde (le Stratolaunch) a une envergure de 117 mètres.

* De nombreux astronautes, selon leurs déclarations officielles, ont rapporté des objets volants non identifiés. Par exemples, des disques volants furent observés dans l'atmosphère par les astronautes Donald Kent Slayton (en 1951), puis Gordon Cooper (1951 et 1957). D'autres phénomènes inconnus, de formes variables, furent vus dans l'espace : Buzz Aldrin (1969), Vladimir Kovalyonok (1981) et parfois photographiés ou filmés : James Mac Divitt (1965), Musa Manarov (1991), anomalies lors de missions de la navette américaine STS... Concernant les astronomes, plusieurs centaines d'observations inexpliquées sont répertoriées, parfois par de célèbres scientifiques (41).

Interactions OVNIs-nucléaire

Il pourrait être remarqué que des intrusions d'OVNIs sur des sites sensibles et installations nucléaires ultra-sécurisées sont tout aussi récurrentes. Dès 1948, des rapports officiellement déclassifiés signalent des observations massives et répétées de disques volants et boules colorées sur des installations secrètes du Nouveau Mexique (42). Les faits se répètent ponctuellement jusqu'à des dates récentes (43). En 2010, lors d'un congrès ufologique mondial tenu au National Press Club de Washington et relayé par CNN, des militaires témoignent de multiples incursions d'OVNIs, certains provoquant même des interférences et désactivations de missiles (44).

Cas aéronautiques récents

Depuis quelques années, aux États-Unis, de nouveaux témoignages de rencontres d'OVNIs par des pilotes affluent, ces derniers en parlant librement dans des médias. Au cours de l'incident impliquant le groupe aéronaval USS Nimitz le 14 novembre 2004 au large de San Diego, des groupes d'objets volants inconnus sont détectés au radar, puis approchés par des pilotes militaires qui les observent et les filment. Leurs caractéristiques et performances ne présentent rien de commun avec les normes aéronautiques usuelles : forme lisse en « Tic-Tac », sans verrière, hublots, système de propulsion visible ou panaches de fumées, mouvements instantanés dans toutes les directions, chutes brutales d'altitude, vitesse moyenne de 39 000 km/h, accélérations et décélérations fulgurantes (45) ...

D'autres pilotes, comme les lieutenants Ryan Graves et Danny Accoin, évoquent des observations récurrentes d'OVNIs sur la côte Est des États-Unis entre 2014 et 2015, citant également des performances hors normes : vols stationnaires suivis d'accélération à des vitesses hypersoniques, virages instantanés, autonomie inexplicables (46)... Des rapports précisent par ailleurs que des navires américains comme l'USS Omaha (en juillet 2019), l'USS Kidd et d'autres ont été suivis, approchés et entourés par des essaims d'objets volants non identifiés (47). Dans certaines situations, ceux-ci semblent capables de plonger dans les océans et d'y évoluer à forte vitesse. L'hypothèse de drones secrets américains ou provenant d'autres nations n'est pas démontrée.

En résumé, les caractéristiques de ces OVNIs observés depuis des décennies par des pilotes, professionnels de l'aérospatial, agents dépositaires de la loi et civils en masse, présentent des points communs : des formes, tailles et performances hors du commun et non reproductibles par l'aéronautique. De multiples rapports techniques et scientifiques font état de ces décalages considérables. La persistance de ces événements, au fil du temps et sur tous les continents, laisse présager l'interférence d'une ou plusieurs intelligences exogènes.

Les faits sont documentés par des sources factuelles. Ils ne sont pas exhaustifs, nous tenons à disposition, au besoin, des informations sur d'autres cas tout aussi étonnants.

Nous espérons que l'ensemble de ces données invitera à considérer le sujet avec le sérieux qu'ils méritent.

(1) - Comprenant Gilles Pinon, Contre-amiral, Jacques Costagliola, Docteur en médecine, Claude Lavât, ingénieur ESME, Francis Collot, Chirurgien, Alain Labèque, ingénieur CNRS, Vincent Morin, MCU Docteur en électronique, Rémi Saumont, ancien directeur de recherches à l'INSERM.

(2) - Dans son Rapport d'étape public du 31 mai 2010, la commission SIGMA/3AF liste des cas documentés de Phénomènes Aérospatiaux Non Identifiés (PAN), précisant : « aucun phénomène naturel ne peut rendre compte de la majorité des rapports d'observation accompagnés de détections électromagnétiques réalisées par un ou plusieurs radars. Les services de la défense et de la circulation aérienne générale ont été confrontés, un certain nombre de fois, un peu partout dans le monde, à des incursions aériennes inconnues ou à des phénomènes artificiellement provoqués ». Ces caractéristiques inexplicables sont également mentionnées dans la Synthèse du rapport d'avancement SIGMA2, publiée en mai 2021, citant des « comportements physiques qui ne respectent ni les lois de la physique connue, ni les technologies de propulsion conventionnelles ».

(3) - Soutenir la recherche, c'est garantir l'accès de tout citoyen aux éléments publics constituant les archives de l'État. Nous ne méconnaissons pas les règles en matière de conservation du patrimoine archivistique ni de leur communication, édictées par le Code du patrimoine.

L'article 1 du Livre II, titre 1er, définit les archives comme *"l'ensemble des documents, y compris les données, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité"*.

Notre demande concerne donc bien ces éléments, documents papiers, fichiers informatiques, bandes son, vidéo ou autres documents, essentiellement issus du monde de la Défense.

Nous sommes fondés à vous adresser cette demande selon l'article 2 du Livre II, titre 1er qui stipule *"La conservation des archives est organisée dans l'intérêt du public tant pour les besoins de la gestion et de la justification des droits des personnes physiques ou morales [...] que pour la documentation historique de la recherche"*. C'est ici tout l'objet de notre demande, la recherche.

Ce deuxième point renvoie à la communicabilité des archives. Elle est garantie par l'article 213-1 du même Code. Les documents administratifs sont réputés librement communicables, notamment sur le fondement du Code des relations entre le public et l'administration. Par dérogation au droit commun, des délais de communicabilité existent afin de préserver la vie privée ou les secrets de la Défense nationale. C'est compréhensible. Néanmoins, les données personnelles ne nous intéressant pas, leur dissimulation lors de la communication des archives n'est pas un frein pour nous. De la même manière, nous comprenons le besoin de préserver les secrets de notre Défense nationale. Nous sommes conscients que révéler un enregistrement de bord d'un avion militaire peut dire beaucoup sur la technologie mise en œuvre pour notamment capturer ces données. Pour autant, nous faisons confiance à la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) pour accepter la communicabilité d'archives remontant aux années 1980-1990, les technologies de cette époque étant largement dépassées de nos jours ainsi que d'archives plus récentes encore.

Dernier point, la disparition du patrimoine archivistique français en général et celui du ministère de la Défense en particulier. Faute de moyens humains et matériels, les archives de notre Défense disparaissent naturellement, par manque de locaux adaptés à leur conservation mais aussi, par manque de personnels pouvant les collecter, les trier et les inventorier. Ces lacunes mettent en péril les archives existantes comme celles non encore collectées et croupissant dans les caves humides et surchargées des unités relevant du ministère, tentées et c'est compréhensible, de procéder à une destruction sauvage de ses documents. Ces lacunes contreviennent à l'accès des citoyens aux archives de l'État. Pire, il semble que les Archives nationales elles-mêmes, étouffant sous des milliers de cartons venant de toutes les administrations et dont elles ne savent plus que faire, aient décidé de ne plus conserver la totalité des fonds mais de réaliser des échantillonnages de fonds pour gagner de la place, seuls éléments désormais conservés. Nous souhaitons donc avoir accès aux documents relevant de la recherche sur les PAN avant leur destruction, qu'elle soit d'initiative locale ou organisée à une plus grande échelle.

(4) - Objets Volants Non Identifiés et Objets Aquatiques Non Identifiés.

(5) - Dans différents pays, des articles de journaux soulignent une recrudescence d'observations d'ovnis depuis la pandémie du Coronavirus en 2020 : États-Unis, « They Are Not Alone : U.F.O. Reports Surged in the Pandémie », journal The New York Time, 9 avril 2021 / Belgique, « Davantage d'ovnis dans le ciel belge en 2020 », RTBF, 4 janvier 2021 / Canada, « Satellites ou ovnis ? Plus d'observateurs du ciel, plus d'appels au 911 », journal La Presse... Des pilotes d'avions et des équipages de navires militaires signalent également une recrudescence d'ovnis au cours des dernières années (article du journal Ouest-France « Des aviateurs américains disent observer des ovnis tous les jours », 18 mai 2021).

(6) - Par exemple, lors de l'incident de Téhéran, en Iran, le 18 septembre 1976. À l'approche d'un ovni massif, les instruments de vols et de communication d'avions Phantom F-4 ont dysfonctionné, tandis que leurs commandes de tirs devenaient inopérantes (sources : Rapport déclassifié et de la DIA/ témoignage public du pilote et général Parviz Jafari, le 12 novembre 2007 au National Press Club de Washington). Concernant les interférences avec les véhicules, une étude (« Ufo reports involving vehicle interference », de Mark Rodhegier, 1981) liste 441 cas où furent relevés à proximité d'ovnis : calages de moteurs, brouillage/extinction des radios, effets thermiques, arrêts/clignotements des éclairages...

(7) - « Spatial Point Pattern Analysis of the Unidentified Aerial Phenomena in France », Thibault Laurent, Christine Thomas-Agnan, Michaël Vaillant, arXiv:1509.00571, 2015.

(8) - Sur demande, nous pouvons vous fournir des exemples factuels et sources.

(9) - « Physical Analyses in Ten Cases of Unexplained Aerial Objects with Material Samples », Jacques F. Vallée, Journal of Scientific Exploration, Vol. 12, No. 3, pp. 359-375, 1998.

(10) - Dans son étude concernant l'incident du Nimitz en 2004 (A forensic Analysis of navy Carrier Strike Group Eleven's Encounter with an Anomalous Aerial Vehicle, page 18 et appendice G), le collectif scientifique américain SCU estime que si un avion F-18 effectuait les mêmes accélérations et décélérations phénoménales que l'ovni « Tic-Tac » enregistrées au radar, cela nécessiterait une énergie de 90 gigawatts (soit plus que toute la capacité installée du parc nucléaire français, d'environ 61,4 gigawatts en 2020).

(11) - Exemples : émission Éclairages, ANews Sécurité, mars 2021, « Les OVNI, phénomènes aérospatiaux non identifiés », avec la participation d'Alain Juillet (ex Directeur du Renseignement français), Luc Dini, Président de la Commission aéronautique Sigma 2, Jean- Claude Bourret, journaliste et Jean-Pierre Petit, astrophysicien (dont les travaux en hypersonique, magnétohydrodynamique et spatial sont remarquables) / Documentaires du réalisateur français Dominique Filhol « OVNI : une affaire d'États », 2019 et « Le bureau des OVNI(s) », 2021.

(12) - Dont l'article « Glowing Auroras and 'Black Mone': The Pentagon's Mysterious U.F.O. Program », publié le 16 décembre 2017, qui, en révélant l'existence du programme américain AATIP (Advanced Aerospace Threat Identification Program) en partie consacré à l'étude des ovnis, contribua à ouvrir des débats.

(13) - Une base de données privée française (<https://ufologie.patrickgross.org/1954/1954f.htm>) recense plus de 2000 cas pendant cette période, documentés par des articles de presse et enquêtes ufologiques. Une proportion significative demeure inexplicée.

(14) - Articles des journaux : L'Express « Un mystérieux engin dans le ciel de Paris repéré par le radar d'Orly », 20 février 1956 / Le Figaro « À propos de l'apparition dans le ciel de Paris d'un mystérieux engin, 'Le radar a fonctionné normalement', affirme-t-on à Orly », 21 février 1956.

(15) - Interviewé par le journaliste Jean-Claude Bourret le 21 février 1974 sur France Inter. Robert Galley déclare notamment : « *On est bien forcé de reconnaître qu'il y a quelque chose que nous ne comprenons pas. Il y a aussi la multiplication, tout à fait impressionnante, des observations visuelles de phénomènes lumineux tantôt sphériques, tantôt ovoïdes et qui se traduisent par des déplacements extraordinairement rapides* ».

(16) - Le 5 novembre 1990, vers 19 heures, la rentrée atmosphérique du 3er étage d'une fusée russe Proton provoque des phénomènes lumineux vus par des milliers de personnes en France et dans d'autres pays. Cependant, des enquêtes de terrain signalent que cet événement fut accompagné de témoignages d'aéronefs volants inconnus aux tailles et aux configurations inexplicables. Sources : JT TV TF1 / France 2 / France 3 du 6 novembre 1990, magazine LDLN N°303/359, publications de Franck Marie, presse nationale et régionale de l'époque, émissions spécialisées (Nuit de novembre, Vague d'OVNI, émission Mystères, TF1, 1993 / 5.11.90, La mystérieuse nuit des OVNI, TV numéro 23, 2015)...

(17) - Article du journal Le Monde intitulé « Au total, 17 sites nucléaires ont été survolés par des drones depuis octobre. Quinze centrales nucléaires sur les 19 que compte la France ont reçu la 'visite' d'un ou plusieurs drones depuis l'automne », du 29 janvier 2015. Certaines journées, des survols simultanés de centrales pourtant géographiquement éloignées ont été répertoriés, laissant supposer une opération coordonnée. En dépit de la mise en place de dispositifs de surveillance et de neutralisation de drones, les auteurs des intrusions ne furent pas identifiés. Les caractéristiques techniques de ces engins, en termes d'autonomie, vitesse et capacité à voler la nuit contre des vents violents excluent l'hypothèse de drones civils classiques.

(18) - Article « Floating Mystery Bail Is New Nazi Air Weapon » du 14 décembre 1944, supposant à l'époque des armes secrètes allemandes, ce qui ne fut jamais établi.

(19) - Enquêtes du lieutenant-colonel américain Jo Chamberlin auprès d'équipages de chasseurs et de bombardiers B29, publiée dans Légion Magazine de décembre 1945, « The Foo Fighter Mystery ».

(20) - Report on the Ufo Wave of 1947, rapport de Ted Bloecher, recensant 853 cas sur la base d'articles de presse.

(21) - Article « 'Flying Disc' Reports Come From Hundreds, in 28 states », journal Portland Oregonian, 7 juillet 1947, signalant que 200 personnes ont vu un disque à Hauser Lake, Idaho et aussi 60 pique-niqueurs à Twin Falls.

(22) - Listés dans Report on the Ufo Wave of 1947, Section III, Spécial Types of Witnesses, pages 101 à 134.

(23) - Article « Flying discs called real by 2 air veterans », journal Chicago Times, 7 juillet 1947, Le capitaine Smith et son copilote relatent un groupe de disques volants croisés lors du vol d'un DC-3 reliant Boise à Seattle.

(24) - Article « Miami Pilots Spot 8 saucers Flying in Formation », journal The Miami Herald, 16 juillet 1952.

(25) - Cas inexpliqué numéro 1584 du rapport Blue Book.

(26) - « Environmental Technical Applications Center », Report 6112, Menkello.

(27) - Article « À Florence des disques volants interrompent une partie de football », journal Le Monde, 29 octobre 1954 / Article « Filamenti di vetro cadono su città toscane dopo il passaggio di globi e dischi volanti », journal italien La Nazione évoquant des chutes de filaments accompagnant l'événement / article « Le jour où des ovnis ont interrompu un match », journal sofoot.com, 24 octobre 2015.

(28) - Rapport déclassifié de la CIA 00-W-23602 intitulé "Flying saucers over Belgium Congo Uranium Mines .

(29) - <https://ledesk.ma/grandangle/les-x-files-de-la-cia-sur-le-maroc/>

(30) - Cas inexpliqué numéro 2926 du rapport Blue Book.

(31) - Cas inexpliqué numéro 2937 du rapport Blue Book.

(32) - Témoignage d'Edmond Campagnac, pilote et directeur technique local d'Air France, diffusé dans l'émission « Des soucoupes et des hommes 2/2 », archive INA, 1965.

(33) - Cas inexpliqué numéro 1827 du rapport Blue Book.

(34) - « Unidentified Aerial Phenomena - Eighty Years of Pilot Sightings », Rapport de Dominique Weinstein, pages 17 à 23.

(35) - Source : Rapport du ministère de l'aéronautique brésilien de juin 1986, déclassifié en 2009.

(36) - <http://www.cobeps.org/fr/vague-belge.html>

(37) - Témoignage du pilote Yves Meelbergs sur RTL INFO : <https://www.rtl.be/info/video/728550.aspx>

(38) - Compte-rendu du major Lambrecht : « Rapport concernant l'observation d'ovnis durant la nuit du 30 au 31 mars 1990 ».

(39) - Article « Airline crew see Ufo mother ship » du journal The Telegraph Herald, 31 décembre 1936.

(40) - Article « UK airline pilots spot giant UFO », journal The Register, 27 avril 2007.

(41) - Le document « A List Of Sightings By Astronomers » en recense 372 entre 1623 et 2000. Catalogue pouvant être mis à jour et enrichi par d'autres sources.

(42) - Protection of Vital Installations, document FBI, 31 janvier 1949 / Objects sighted over Oak Ridge, document CIA, octobre 1950 / AFOSI Summary of Sightings of Unknown Aerial Phenomena, de Lincoln Lapaz, 1950, recueil de 209 observations dont les deux tiers sont inexplicées / Flying discs reportedly seen in vicinity of Savannah River plant Atomic Energy Commission (mémo de John Edgar Hoover, directeur du FBI pour l'USAF), 15 mai 1952 / Ces archives sont également traduites et analysées dans le rapport de la commission aéronautique française 3AF SIGMA, Incursions inconnues dans les espaces aériens du monde entier, publié en 2009.

(43) - Par exemples : atterrissage d'un engin non identifié et irradiations sur la base de Woodbridge, Royaume-Uni, décembre 1980 (rapport du colonel Charles Hait) / Incident sur la base de Kapustin Yar, Russie, juillet 1989 (COMETA, pages 32/33) / Incursions d'objets très rapides sur des installations nucléaires iraniennes à partir de 2004 (<https://www.key.aero/2017/12/18/iran-ufo-reports-revealed>)...

(44) - <https://www.youtube.com/watch?v=4GEXQX7Ut3g>. Le capitaine de l'US Air Force Robert Salas y évoque la mise hors service de missiles Minuteman sur la base de Malmstrom en mars 1967. Informations résumées sur l'article « Ex-Air Force Personnel: UFOs Deactivated Nukes », CBS NEWS, 28 septembre 2010.

(45) - Synthèse des déclarations publiques des pilotes David Fravor, Jim Slaight, Chad Underwood, Alex Dietrich et des techniciens Gary Voorhis, Kevin Day et Jason Turner. Une étude du collectif scientifique américain SCU (Scientific Coalition for UAP Studies) détaille la chronologie des événements (A Forensic Analysis of Navy Carrier Strike Group Eleven's Encounter with an Anomalous Aerial Vehicle), concluant notamment que de telles manœuvres provoqueraient des chocs 1000 fois supérieurs à ce qu'un pilote peut endurer.

(46 - Article « 'Wow, What Is That?' Navy Pilots Report Unexplained Flying Objects », journal New York Times du 26 mai 2019.)

47 Article « Ufos harassed US warships off California : report », journal New York Post, 24 mars 2021.

COLLECTIF D'INTERVENANTS SUR LE PHENOMENE OVNI
Nous demandons que :

- Les organismes officiels ou services d'Etat déclassifient et conservent toutes les archives concernant le phénomène OVNI en France.
- Les communautés scientifiques engagent des travaux sur le sujet et les rendent publics.
- Les médias mainstream français organisent des débats sérieux et constructifs, respectueux du sujet et des témoins.
- La recherche ufologique française indépendante soit davantage soutenue.

Nous sommes favorables à l'ouverture de débats visant à améliorer l'approche et la méthodologie relative à l'étude du phénomène OVNI.

CONTACT : ccipofrance@gmail.com
SITE INTERNET : <https://ccipofrance.wixsite.com/ccipofrance>
FACEBOOK : <https://www.facebook.com/ccipo.france.9>

Intervenants signataires:

- Alain BLANCHARD : Ufologue - Auteur - Président Ovni-Pyrénées
- Alain BOUDIER : Ex-Président de la commission 3AF-SIGMA
- Gildas BOURDAIS : Auteur
- Rémy BORNE : Responsable R.U de Tours - Ufologue - Auteur
- Marie-Thérèse de BROSSES : Auteure - ufologue - conférencière
- Élisabeth de CALIGNY : Auteure - conférencière
- Janny CHARRUEAU : Présidente MUFON France et MUFON Belgique - ERT
- Experienter - Ressource Team
- Guy CDATANROCH : Ufologue - Auteur de « La Gazette de l'Ufologie »
- Christian COMTESSE : Ufologue
- Gérard DEFORGE : Ufologue - Auteur
- ERA : Blogueuse AREA51
- Dominique FILHOL : Réalisateur
- Baptiste FRISICOURT : Professeur d'arts plastiques - Réalisateur de la chaîne Explorer Lab
- Jean-Pierre GIRARD : Chercheur en neurosciences et physique théorique
- ISAURE : Responsable R.U. Toulouse - coordinatrice C.I.P.O.
- Sylvie JOUBERT : Docteur en Sociologie - Auteure
- Jack KRINE : Ancien pilote de chasse. Colonel de réserve de l'armée de l'Air et de l'Espace Commandant de bord Airbus
- Claude LAVAT : Ovniologue - Auteur - Ingénieur ESME/IAE/IDA/INPI
- Sylvain MATISSE : Auteur - Enquêteur certifié au MUFON France
- Franck MAURIN : Auteur - coordinateur C.I.P.O.
- Bertrand MÉHEUST : Docteur en Sociologie - Professeur en Philosophie
- Georges METZ : Ufologue - Auteur
- Jocelin MORISSON : Journaliste - Auteur
- Sébastien RAOULT : Ufologue - Chargé de veille médiatique - Auteur
- Michel RIBARDIÈRE : Conférencier - chroniqueur - Auteur
- Daniel ROBIN : Auteur et animateur du Réseau Enquêteurs
- Robert ROUSSEL : Journaliste d'investigation - Auteur
- Cristelle SEVAL : Auteure - éditrice
- Michael VAILLANT : Expert data et consultant méthodologie d'enquête et analyse PAN
- Jean-Claude VENTURINI : Ufologue
- Éric ZURCHER : Ufologue - Auteur

Logos: Académie Française, OVNI AQUITAINE, OVNI DIRECT, LE HERAULT, Ovni Paris, IKARIS, OVNI, nurea, RU, CERO-FRANCE.

@Georges Metz : Le jeudi 27 mai 2021 à 10h39

Dans les cas français, vous oubliez la rencontre du témoin Robert Lortal à bord d'un vaisseau extraterrestre avec un Mirage III au-dessus de la France le 27 octobre 1969, référence: "OVNIS en France" pages 254 à 263. Le pilote de l'époque identifié comme étant l'adjudant FEVRIER qui pourrait, ou aurait pu signaler la rencontre de l'Ovni. Je ne suis maintenant plus en mesure d'effectuer des recherches pour apporter la preuve de la rencontre du témoin à bord du vaisseau extraterrestre. Aussi, je souhaite à la postérité ufologique de poursuivre les investigations nécessaires pour retrouver le témoignage du pilote du Mirage III.

@Isaure (CIPO France) : Le vendredi 18 juin 2021 à 10h25

Notre collectif s'est enrichi de deux nouveaux partenaires de choix, Messieurs Jack Krine, notre super pilote de chasse français et Sébastien Raoult, ufologue, chargé de veille médiatique, auteur. A la suite de cette passionnante expérience humaine et extra du CIPO, nous sommes heureux de la diffusion de ce document qui a demandé beaucoup de temps et d'énergie et espérons qu'il en fasse effet. Il nous semble au plus sourcé et pertinent et cela grâce à vos diverses contributions. Sa rédaction a donné au concept de Collectif tout son sens étayé avec toutes les compétences possibles et bonne volonté de ses membres.

(Image ci-dessous, les intervenants Franck Maurin et Mikael Vaillant lors de réunions toulousaines en sont réduits à échanger leurs informations lors de piques niques, à cause d'une interdiction de le faire en salle sur décision d'ordre sanitaire... heureusement que chez soi il n'est pas défendu de le faire avec nos épouses et nos copines et sans masque en plus ! GC)



II – Le chant du Cygne ?

@Michel Turco : Le dimanche 27 juin à 09h05

L'exemple de l'article *médiatique de bonne et habituelle forme "d'information"*... du journal Le Républicain lorrain du 27 juin 2021 :

ESPACE

Ovnis : le renseignement américain botte en touche

Après plusieurs années de recherches, les renseignements américains ont affirmé ne pas avoir les preuves suffisantes pour prouver l'existence des extraterrestres. Pourtant, ils reconnaissent avoir observé des phénomènes inexplicables.

Dans un rapport qui recense des incidents qui se sont produits entre 2004 et 2021, les services de renseignement américains ont reconnu vendredi soir n'avoir trouvé aucune explication à plus de 140 phénomènes observés.

Il n'y a « probablement pas une explication unique » à ces phénomènes, indique le rapport qui ne mentionne pas explicitement la possibilité que ces phénomènes soient liés à une vie extraterrestre mais ne l'exclut pas non plus.

Pas assez d'informations

Sur 144 incidents étudiés, un seul a pu être expliqué. Il s'agissait d'un gros ballon qui se dégonflait. Dix-huit d'entre eux montraient des mouvements ou caractéristiques de vols inhabituels qui ont surpris ceux qui les ont observés.

« Nous n'avons actuellement pas suffisamment d'informations dans nos bases de données pour attribuer ces incidents à des causes spécifiques », explique le directeur national du renseignement.

Mais l'ensemble des informations recueillies reste « largement non concluant » pour prouver l'existence d'une autre forme de vie.

Parmi les événements énigmatiques recensés par le renseignement américain, certains pourraient s'expliquer par la présence de drones



Les renseignements américains ont étudié 140 phénomènes inexplicables survenus entre 2004 et 2021. Photo Handout/AFP

ou d'oiseaux créant la confusion dans les systèmes radars des militaires américains.

D'autres pourraient découler de tests d'équipements ou de technologies militaires effectués par d'autres puissances, comme la Chine ou la Russie. Les autorités américaines craignent par exemple que la Chine ou la Russie testent des technologies hypersoniques, se déplaçant à dix, voire vingt fois la vitesse du son.

Des questions sur la sécurité

Avec ces études, l'armée américaine et le renseignement cherchent donc à déterminer si ces observations peuvent être liées à des menaces contre les États-Unis.

« Ces phénomènes aériens non identifiés posent des questions sur

la sécurité des vols et sur la sécurité nationale des États-Unis », lit-on dans le rapport. Selon Mark Warner, le président de la commission du renseignement du Sénat, le nombre de ces incidents tend à augmenter depuis 2018.

« Les États-Unis doivent être capables de comprendre et de réduire les menaces qui pèsent sur nos pilotes, qu'elles proviennent de drones, de ballons météorologiques ou de capacités de renseignement de nos adversaires », a-t-il ajouté.

La curiosité à l'égard de ces phénomènes a été attisée par la publication l'an dernier de vidéos prises par des pilotes de l'US Navy, qui montraient des rencontres en vol avec ce qui semble être des objets volants non identifiés.

QUELLE ÉPOQUE !

L'extraterrestre, cet inconnu

Philippe BOUR

Quelle déception ! Le très attendu rapport du Pentagone sur la présence ou non d'extraterrestres dans les proches environs de la Terre aboutit à la conclusion suivante : p'être bien que oui, p'être bien que non. Les experts militaires américains, malgré tous leurs efforts, n'ont pu apporter mieux qu'une réponse de Normand.

L'analyse reposait sur du sérieux : 140 observations de phénomènes inexplicables reportés par des pilotes de chasse, des témoins dignes de confiance qui ne risquaient pas de confondre une soucoupe volante avec une lanterne magique propulsée à la bougie en fin de mariage.

De tous les incidents constatés, un seul a pu être expliqué rationnellement. Quelques-uns ont été mis, au conditionnel, sur le dos des Russes et des Chinois, soupçonnés de faire voler des objets non encore identifiés à 10 ou 20 fois la vitesse du son. Cela laisse une grande part de mystère et une bonne marge

de manœuvre à tous ceux qui pensent qu'en toute logique une intelligence a pu se développer ailleurs dans l'univers.

En orbite au-dessus de la Planète bleue, Thomas Pesquet n'a rien signalé d'inhabituel lui non plus. Le charismatique astronaute français ne ménage pourtant ses efforts, photographiant à tout-va et partageant ses découvertes en toute transparence sur les réseaux sociaux. Pas le plus petit Martien s'intercalant entre l'ISS et un zoom sur la baie de Somme. Pas la moindre ombre d'Alien sur les selfies de l'équipage en apesanteur.

En attendant la preuve irréfutable de son existence, le petit homme vert continuera à ne vivre que dans nos imaginaires. Les seuls qui les ont rencontrés restent les romanciers et les cinéastes. Pour fréquenter l'extraterrestre, il faut se plonger dans la lecture de *La Guerre des mondes* ou des *Chroniques martiennes*. Voir *E.T.*, *Predator*, *Avatar*, *Mars Attack* et *Star Trek*. Le Pentagone restant dans l'expectative, il faut se contenter de la *Soupe aux choux*.

Pour ma part, je ne suis pas surpris par cette prise de position des autorités américaines. Je m'attendais à ce genre de réaction.

En conclusion: "*Il y a bien quelque chose d'étrange dans nos cieux mais on ne sait pas quoi*". Oh ! les menteurs ! On excite les contacts physiques avec d'étranges personnages (les témoins ont confondu ou rêvé!) Quant aux récupérations d'objets exotiques, il s'agissait de choses bien terrestres (C'est tellement facile comme explication !) Et que penser des observations des pilotes civils et militaires, des mesures radar, des films et photographies? Allez circulez ! Nous n'avons pas d'explications à vous fournir. La Vérité est ailleurs ! Affaire classée (*Pour le moment*). Suite de *l'Histoire sans fin jusqu'à la prochaine séance...* ce n'est qu'une question de temps, il va falloir être patient !

@Patrice Galacteros : Le dimanche 27 juin 2021 à 11h25

Je pense la même chose Michel. Je l'ai d'ailleurs écrit dans *Facebook Ovni Paris* : La montagne va accoucher d'une souris ! Le sénateur Harry Reid, Luis Elizondo, etc. ne sont qu'un petit groupe de francs-tireurs courageux qui n'avaient aucune chance de changer la politique officielle de déni. Cependant leur action n'a pas été complètement inutile et le pentagone est bien obligé de reconnaître qu'un mystère subsiste. C'est à la fois pas grand-chose en même temps qu'un beau progrès !

@Michel Turco : Le dim. 27 juin 2021 à 17:48

Communiqué, je fais suivre : Source et traduction: "Poly Hedre", sur "UFO-Conscience".

La FAA ne suit pas les observations d'ovnis par les pilotes de ligne, mais voici qui le fait. (Proposition de traduction avec DeepL-Traduction).

<https://cutt.ly/XmtsS39>

Le rapport très attendu du gouvernement sur les phénomènes aériens inexplicables (UAP) a finalement été publié hier, mais la vérité demeure. "Le nombre limité de rapports de haute qualité sur les phénomènes aériens non identifiés (UAP) entrave notre capacité à tirer des conclusions fermes sur la nature ou l'intention des UAP", conclut le rapport non classifié compilé par le Bureau de la Direction du renseignement national (ODNI).

Après avoir examiné près de 150 rapports d'UAP, également connus sous le nom d'OVNI, les responsables du renseignement affirment qu'ils ne savent pas ce que sont la grande majorité de ces phénomènes - bien qu'ils aient une poignée de théories. Parmi les possibilités offertes : débris aériens, conditions atmosphériques naturelles, technologie d'adversaires étrangers ou technologie top secrète du gouvernement américain. Il existe également une catégorie fourre-tout que les auteurs du rapport appellent simplement "autre". Le verdict est qu'il n'y a tout simplement pas assez de données pour identifier ces objets.

Le rapport de l'ODNI se concentre sur les objets non identifiés repérés par les pilotes de l'U.S. Navy et d'autres sources militaires entre 2004 et 2021, et indique qu'un groupe de travail UAP collabore actuellement avec la Federal Aviation Administration (FAA).

La FAA ingère généralement ces données lorsque les pilotes et autres utilisateurs de l'espace aérien signalent des événements inhabituels ou inattendus à l'organisation du trafic aérien de la FAA", indique le rapport.

C'est peut-être une nouvelle pour la FAA. L'agence qui gère le contrôle du trafic aérien et la navigation pour les avions civils et militaires insiste sur le fait qu'elle ne s'occupe pas directement des observations d'UAP des pilotes commerciaux. "La FAA ne suit pas ces rapports. Le National UFO Reporting Center est votre meilleure source", a déclaré un porte-parole de la FAA à Forbes. Le site Internet de la FAA invite également le grand public à signaler les observations d'ovnis au NUFORC.

« J'ai toujours pensé qu'il était très révélateur que l'Administration fédérale de l'aviation elle-même conseille aux pilotes de contacter une organisation civile spécialisée dans les ovnis", a déclaré Micah Hanks, dont le podcast scientifique éponyme populaire discute souvent de phénomènes inexplicables comme les ovnis. »

« La FAA et le gouvernement considéraient que les gens comme moi étaient fous", explique Peter Davenport, pilote commercial et ancien instructeur de vol qui dirige NUFORC depuis 1994. "Mais ils étaient néanmoins disposés à me remettre les et les informations qui leur parvenaient. »

« Nous servons de centre d'échange pour les observations d'ovnis suspects - qu'il s'agisse d'un pilote chevronné d'une compagnie aérienne ou d'un enfant d'une école primaire - nous prenons leurs appels sur notre ligne directe", explique Davenport. "Puis je les encourage à soumettre un rapport écrit, et le rapport que vous voyez sur notre site web est le résultat de ce processus. »

« Ce travail tient Davenport extrêmement occupé. Depuis 1998, date à laquelle il a créé le site web du NUFORC, "j'ai réussi à collecter - je l'estime maintenant - environ 280 000 rapports écrits », dit-il.

Davenport dit recevoir régulièrement des rapports d'observations d'UAP du siège de la FAA en Virginie, estimant avoir reçu six à huit rapports entre novembre 2020 et mai 2021.

Certains incidents ont fait la une des journaux. Par exemple, en février, la FAA n'a pas pu expliquer une observation d'UAP par un pilote d'American Airlines au-dessus du désert du Nouveau-Mexique. L'agence a renvoyé l'incident à Davenport, qui à son tour a noté dans la base de données du NUFORC : "Le 21 février 2021 à 1918 zulu American 2292 se trouvait au TBE180030 (lat 36.8/ long -103.56) au FL360 en direction de l'ouest. Le pilote a vu un long objet cylindrique ressemblant à un missile de croisière passer juste au-dessus d'eux en direction de l'est. Le rapport a été signalé au contrôle du trafic aérien qui n'a montré aucun trafic au-dessus de l'avion".

Pour Davenport, les rapports des pilotes ont une valeur particulière. « Ils donnent d'excellents rapports », dit-il. « C'est pourquoi ils sont d'un très grand intérêt pour moi ».

Pour les civils curieux d'ovnis qui souhaitent approfondir les observations de pilotes, Hanks recommande également le National Aviation Reporting Center on Anomalous Phenomena (NARCAP), qui documente les rapports confidentiels des professionnels de l'aviation depuis 1999. De nombreux pilotes attendent de prendre leur retraite pour signaler les incidents liés aux UAP en raison de la stigmatisation qui entoure le signalement de tels événements, selon le site web du NARCAP, qui affirme sans ambages que la FAA "n'offre aucun leadership ni aucune orientation à l'aviation civile ou commerciale."

[NARCAP a] enregistré probablement plus de rapports relatifs aux pilotes et à l'aviation que toute autre organisation et tente également d'analyser très prudemment ce type de rapports", explique Hanks. "Sur la base de la collecte d'incidents similaires par ces deux organismes civils, cela me dit de manière assez évidente qu'il y a plus d'incidents signalés par des pilotes qui sont prêts à se manifester à divers titres.

Outre NUFORC et NARCAP, il existe une troisième organisation où les pilotes commerciaux peuvent signaler en toute confidentialité les incidents liés aux UAP. La NASA gère l'Aviation Safety Reporting System, qui recueille également les rapports anonymes des pilotes, des répartiteurs, des contrôleurs aériens, du personnel de cabine et d'autres professionnels de l'aviation, puis analyse les données et diffuse les informations à la communauté aéronautique.

Une recherche dans sa base de données, filtrée pour les pilotes de ligne signalant des observations inhabituelles, a donné plus de 2 400 résultats, comprenant des volées d'oiseaux, des groupes de ballons à l'hélium, des deltaplanes, des parachutistes en chute libre et, oui, un certain nombre d'UAP.

Dans un événement étiqueté comme "*événement en vol/rencontre autre/inconnu*", un pilote a déclaré qu'il volait à 36 000 pieds dans un Airbus A320 lorsqu'une lumière vive a attiré son attention. "Elle est passée de faible à extrêmement brillante en quelques secondes. Elle était au-dessus de l'horizon avec une inclinaison d'environ 20 degrés et autour de ma position de 12h30. Elle n'était pas proche de nous, mais semblait un peu à l'écart. Je n'ai jamais vu une lumière aussi intense, brillante, blanche et argentée de ma vie. Elle avait en fait un halo très défini de 360 degrés autour d'elle à un moment donné. Ensuite, elle a fait un changement de direction de 45 degrés et s'est évanouie en disparaissant de la vue en 3 secondes environ. Au cours des 50 minutes suivantes, nous avons vécu presque exactement le même scénario 4 fois de plus", a écrit le pilote. « L'objet a commencé comme une étoile d'apparence très faible, mais se déplaçait lentement de gauche à droite et devenait beaucoup plus brillant que n'importe quelle étoile que j'ai jamais vue. »

01/07/2021
17

La Gazette des Mousquetaires de l'Ufo

Hanks soupçonne qu'il sait pourquoi la FAA adopte une approche non interventionniste pour enquêter sur les ovnis. « Il est considéré comme bénéfique que la base de données ASRS, gérée par la NASA, soit en dehors de la FAA - mais gérée pour la FAA - afin que les pilotes soient plus enclins à se manifester », dit-il.

Et à cette fin, il semble que cela fonctionne. « En fouillant dans la base de données, vous trouverez de temps à autre des rapports sur des faits très inhabituels », explique M. Hanks.

@Gérard Deforge : Le dimanche 27 juin à 19h31

Le phénomène Ovni ne peut plus être nié par quiconque, même très officiellement. C'est déjà ça !

@La Gazette de l'Ufo (GC) : Le mardi 29 juin 2021 à 16h59

« Pile je gagne... face tu perds... », un paradoxe qui rend fou !

III – OANI/OVNI

Nous ne pouvons pas dire que Sylvain Matisse ajoute une goutte d'eau à la pluie abondante d'ouvrages écrits en cette fin de mois de juin, suite à la canicule récente, car il est lui-même la pluie étant donné la quantité et qualité d'informations qu'il relève dans ses études et livres édités.

Dans la continuité de ses écrits, maintenant il existe deux volumes rares sur les sujets, et dans le calme de ma campagne environnante, je viens de découvrir en les lisant avec retard, et relisant même des paragraphes plusieurs fois, ce qui englobent l'essentiel de nos connaissances en matière de phénomènes bizarres quels qu'ils soient, en quelque sorte une bible, une encyclopédie et une base importante d'informations plus qu'ovniesque. Un complexe de renseignements, de révélations, d'éclaircissements et de données communiquées, qui devrait provoquer plus d'enthousiasme que de critique, car c'est documenté dans les moindres détails possibles avec preuve de recherches à l'appui, en un travail bien fait et plaisant ; sacré carburant de départ pour les débutants en Ufo sans parler du reste. Et un rappel pour les mémoires qui flanchent, comme la mienne, pour encore apprendre pour savoir, persévérer en études et bien se rappeler de faits et à quels Saints se vouer. Ma mémoire tout comme ma *Shikomitsue* décrite comme canne d'entraînement à la lame droite aiguisée, acier effilé monté en canne-épée me servant de troisième jambe, j'ai quand même parfois maintenant du mal à me déplacer. Néanmoins encore droite comme moi mais un peu usagée par rapport au *Katana* de Sylvain, j'en suis sûr, arme de haute technicité, œuvre d'art et œuvre spirituelle comme son ouvrage à la bonne teneur, en carbone de son acier martelé effilé, bien trempé il y a de quoi en parler et Sylvain sait de quoi je parle, images pour le débutant d'avoir une bonne expérience de départ sans perdre de temps à trouver ce qui a déjà été découvert, partageant les doutes des Anciens aussi avec la persévérance comme l'entraînement en combat que nous apprécions tous les deux, en tous des cas, moi en une époque plus jeune de mon temp écoulé et que je regrette.

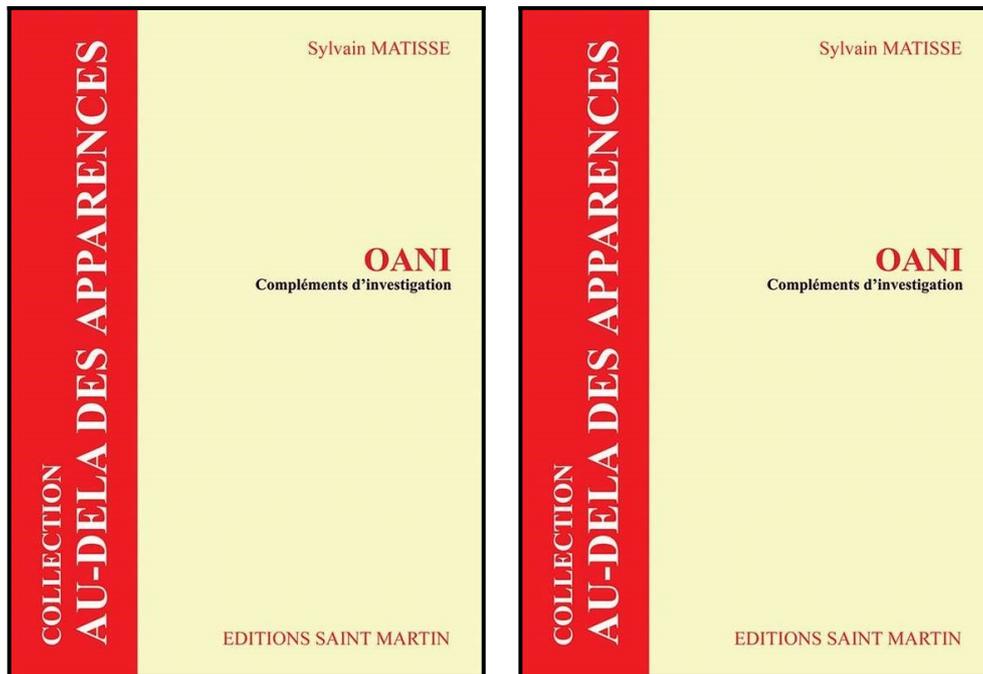
C'est avec que le petit nouveau *Ufololo* plantera ses racines, deviendra fashion, mot horrible à la mode de pas de chez nous, mais en un mot, avec il sortira peut-être plus vite du lot commun.

Sans plagiat, je le pense, ni permission voici quelques extraits parmi d'autres où nous nous rejoignons :

« ... rien n'empêche de penser qu'une forme de vie pourrait ressembler à un phénomène physique naturel mais avec une petite différence par rapport à nos connaissances actuelles. Un phénomène possédant une conscience et des actes, dont une sorte d'intelligence. De ce point de vue de genre de pensée est peut-être la clé du problème de ceux qui savent en haut lieu dans nos agences gouvernementales. Certains pensent sans doute à une intelligence extraterrestre genre tôle et boulons, pendant que d'autres prônent plutôt des phénomènes. Dans ce cas les deux confrontations si elles ont lieu, auraient raison à moitié. La réponse pourrait être un mixte de ces deux théories. Une intelligence extraterrestre oui, mais pas biologique. A partir de là, nous aurions un phénomène métaphysique qui serait en quelque sorte une entité à part entière. Une espèce insoupçonné doté de capacités restant à définir... Pages 208/209» - « ... pour les chercheurs, il faut trier les informations puis étudier scrupuleusement une filière qui leur semble convenable. Toutefois l'ufologie ne doit pas devenir une croyance, elle doit rassembler les faits visuels, historiques et scientifiques. L'erreur serait de faire de l'HET (l'extraterrestre) une nouvelle religion, et la réponse à toutes

les questions, car nous aurions, non pas résolu le problème OVNI/OANI, mais nous l'aurions déplacé de son contexte... Page 271» - « ... univers... exoplanètes... la nature semble adapter les espèces à leur environnement, quel qu'il soit... ce qui multiplie les possibilités... Nous sortons ainsi du fantasme ou du rêve pour entrevoir ce qui pourrait être bientôt non plus une réalité mais une évidence... Page 296 ».

Heu ! Dans mon ardeur à communiquer, j'ai oublié de vous dire que Sylvain s'intéresse avec Emma son amie (AERA 51), non seulement aux observations OVNI mais aussi et surtout aux OANIs, les Observations Aquatiques Non Identifiées. Il me semble que le mieux serait de vous procurer si vous ne l'avez pas encore fait, l'ensemble de cet ouvrage d'autant plus qu'il y a deux volumes à lire et ce, *sans pondération, "pas avec comme ils le disent" au sujet d'une bonne bouteille* :



Sylvain, Isaure et Emmanuelle (Emma), à Toulouse lors d'une rencontre Ufo/Aqu'Ufo

---oooOooo---

01/07/2021
20

La Gazette des Mousquetaires de l'Ufo

La Gazette, par une représentativité directe et collective, s'efforce de rendre les choses agréables et non symboliques, en ayant la volonté d'être sincère plutôt que de plaire.

La suite ne dépendant pas forcément de notre volonté.

Au prochain numéro... peut-être ? Mais ça n'est pas sûr...

